

CHARTRE ENTREPRENEURIAT UNILASALLE

LABEL ENTREPRENEURIAT



PÔLE ENTREPRENEURIAT

UniLaSalle est un Institut Polytechnique étendu sur 4 campus (Amiens, Beauvais, Rennes, Rouen) issu de la fusion de cinq écoles d'ingénieurs et de la création d'une école vétérinaire.

Depuis 2020, UniLaSalle développe son pôle "entrepreneuriat" afin d'accompagner les entrepreneurs dans ses domaines d'expertises : l'agriculture, l'agroalimentaire, l'alimentation, la santé, l'environnement, la géologie, l'énergie, l'économie circulaire et le numérique.

Le "Label Entrepreneuriat UniLaSalle" a pour but de valoriser les projets de création d'entreprise, dans une démarche de développement durable et dont les porteurs participent à l'animation de la communauté d'entrepreneurs d'UniLaSalle.

La "Communauté Entrepreneurs UniLaSalle" rassemble : étudiants d'UniLaSalle, alumni (diplômés d'UniLaSalle) et extérieurs¹ ayant la volonté de créer une entreprise/projet ou étant en cours de création et/ou de développement de leur entreprise.



La Communauté Entrepreneurs UniLaSalle est fondée sur les valeurs suivantes :

- L'**innovation** : nous encourageons la création de projets novateur, répondant à un besoin qui n'a pas d'équivalent sur le marché et/ou sur le territoire visés, que l'innovation soit technologique ou non.
- La **transformation écologique et sociétale** : nous nous engageons à promouvoir une économie responsable et respectueuse de l'environnement et répondant aux 5 enjeux prioritaires d'UniLaSalle présents dans la stratégie Uni4change².
- L'**ouverture** : nous valorisons la diversité des profils et des parcours des entrepreneurs de la communauté, ainsi que les partenariats et collaborations avec d'autres acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation, notamment territoriaux.
- L'**engagement** : nous croyons en l'importance de s'investir pleinement dans la réalisation de ses projets et de contribuer à l'animation de la communauté entrepreneurs d'UniLaSalle.



Les projets labellisés "Label Entrepreneuriat UniLaSalle" s'engagent à respecter les valeurs de la Communauté. Ils doivent en outre répondre aux critères suivants :

- Faire partie de la **Communauté Entrepreneurs UniLaSalle**.
- Être porteur d'une démarche répondant à un besoin sociétal et/ou contribuant aux **transitions agroécologiques, énergétiques** et/ou **numériques**, en alignement avec la stratégie Uni4change.
- Être en lien avec les **domaines d'expertises d'UniLaSalle**.
- Être **actif**³ dans la communauté entrepreneuriale UniLaSalle.
- Être **communiquant** et **valoriser** le Label Entrepreneuriat UniLaSalle, en partageant les événements/actions de la communauté sur les sites internet et les réseaux sociaux du projet labellisé, en affichant le logo et citant « Label Entrepreneuriat UniLaSalle » dans vos partenaires.



¹extérieurs d'UniLaSalle : projets dont les fondateurs ne sont ni étudiants d'UniLaSalle, ni alumni d'UniLaSalle mais dont les projets sont en lien avec les domaines d'expertises de l'école.

²stratégie Uni4change : site internet : uni4change.unilasalle.fr

³actifs : contribuer à l'animation de la communauté en partageant leurs expériences et leurs connaissances avec les autres entrepreneurs.

CHARTRE ENTREPRENEURIAT UNILASALLE

LABEL ENTREPRENEURIAT



En signant cette chartre, les projets labellisés bénéficient des actions suivantes:

- Accès aux évènements, aux ateliers, aux conférences et aux formations sur les problématiques de la Communauté Entrepreneurs UniLaSalle.
- Accès à un accompagnement par les partenaires du pôle entrepreneuriat UniLaSalle selon la phase du projet.
- Visibilité au sein de la communauté d'UniLaSalle et auprès des partenaires extérieurs. La labellisation offre également la possibilité de création de contenu de communication.
- Accès aux différentes plateformes technologiques et dispositifs académiques⁴ d'UniLaSalle (Agorajob, AgriLab, Makerspace, FoodLab, GéoLab, Fermes, Plateformes d'expérimentation terrain, collaboration avec les enseignants-chercheurs les chaires, etc.).
- Pour les projets qui le nécessitent, possibilité d'être présenté au fonds d'amorçage UniLaSalle Expansion.



La Communauté Entrepreneurs UniLaSalle se veut être un lieu d'échange, de partage et de collaboration pour les entrepreneurs.

Le Label Entrepreneuriat UniLaSalle permet un accompagnement sur mesure, une mise en réseau avec des experts et la valorisation des projets par UniLaSalle. Les entrepreneurs labellisés s'engagent quant à eux à contribuer à l'animation de la communauté en partageant leurs expériences et leurs connaissances avec les autres entrepreneurs et en valorisant UniLaSalle, son pôle entrepreneuriat et ses partenaires à chaque fois qu'il le pourra.

Enfin, UniLaSalle se réserve le droit de retirer le label à tout projet qui ne respecterait pas les valeurs de la communauté ou les critères d'éligibilité. Ce retrait sera effectué de manière transparente et après consultation des parties concernées.

En adhérant à la Charte Entrepreneuriat UniLaSalle, les entrepreneurs s'engagent à promouvoir la transformation sociétale et écologique, une économie responsable et respectueuse de l'environnement, à favoriser l'innovation et l'ouverture, ainsi qu'à s'impliquer dans l'animation et la collaboration au sein de la Communauté Entrepreneurs UniLaSalle. Cette chartre permet de garantir la qualité et la pertinence des projets labellisés, ainsi que l'engagement des entrepreneurs en faveur des valeurs de la Communauté Entrepreneurs UniLaSalle.

⁴L'accès se fait selon les modalités de chaque plateforme (règlement intérieur, paiement etc). La signature d'un accord cadre "Label Entrepreneuriat" créateur d'un comité de suivi pourra être proposé ou sollicité préalablement à la mise en œuvre de certains dispositifs ouverts aux porteurs (Agorajob, actions cofinancées FEDER, etc).